



Conseil de Direction
Soixante-septième Session

GC/67/8
8 mai 2025

Lyon, 6–8 mai 2025
Format hybride

PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET
2026–2027

[Page intentionnellement laissée blanche]

TABLE DES MATIERES

PREFACE DE LA DIRECTRICE DU CIRC.....	4
LE MOT DES CHERCHEURS DU CIRC.....	5
1. Introduction.....	8
2. Arbre programmatique du CIRC en corrélation avec le projet de Stratégie à moyen terme 2026–2030	9
2.1 Pilier 1 – Les données au service de l'action : comprendre le paysage du cancer	9
2.2 Pilier 2 – Comprendre les causes du cancer : découvrir les raisons de son apparition.....	9
2.3 Pilier 3 – Identifier des stratégies de prévention efficaces : trouver des solutions qui marchent	10
2.4 Pilier 4 – Mobilisation et partage des connaissances : la science au service de l'action à l'échelle mondiale	10
2.5 Pilier 5 – Infrastructures de recherche.....	10
2.6 Pilier 6 – Leadership, gouvernance et services de soutien à la science et à la recherche	10
3. Budget prévisionnel 2026–2027.....	11
3.1 Méthodologie	11
3.2 Nouveau format de présentation du budget	11
3.3 Situation budgétaire.....	12
4. Investissements stratégiques : les programmes phares (<i>Flagships</i>) du CIRC.....	13
4.1 Importance des programmes phares du CIRC pour assurer un impact à long terme.....	14
5. Financement du budget du CIRC.....	15
5.1 Les différentes sources de financement du budget du CIRC	16
6. Conclusions.....	18
6.1 Soutien aux programmes phares du CIRC – Des champions pour les <i>Flagships</i>	18
6.2 Domaines nécessitant des investissements	19

PREFACE DE LA DIRECTRICE DU CIRC

Cette proposition de programme et de budget pour l'exercice biennal 2026–2027 constitue une étape cruciale dans l'avancement de la mission essentielle du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC). Ce document reflète non seulement les priorités stratégiques (programmes phares ou *Flagships*) du CIRC et les progrès réalisés, mais aussi les efforts que nous déployons en permanence pour nous adapter et continuer à progresser dans un contexte mondial particulièrement tendu.

L'histoire du CIRC a été riche en avancées scientifiques remarquables, mais elle a également été ponctuée de contraintes budgétaires qui ont mis à l'épreuve nos capacités de résilience. Au fil des ans, nous avons fait des progrès considérables dans la façon de faire face à ces problèmes, notamment avec l'adoption d'une politique de croissance nominale zéro. Mais le fardeau du cancer ne cessant de s'alourdir, les besoins en matière de recherche, de collaboration et d'action innovantes se font de plus en plus pressants. Il a donc fallu modifier notre approche en ce qui concerne la planification et l'élaboration des budgets.

Pour le programme et le budget 2026–2027, nous avons adopté un nouveau mode de présentation de nos priorités scientifiques et budgétaires. Ce nouveau format ne permet pas de comparer directement ce budget biennal aux précédents, mais il donne un meilleur aperçu de la portée et de l'impact de la recherche du CIRC. En traduisant clairement nos objectifs scientifiques en termes budgétaires, il répond à notre engagement en faveur de la transparence et du respect du principe de responsabilité.

Pour la préparation du budget, nous avons bénéficié des enseignements précieux tirés des cycles budgétaires précédents. Ainsi, le projet de programme et de budget a été élaboré selon une approche axée sur les résultats, notamment en ce qui concerne les programmes phares et les domaines prioritaires, et décrit tous les moyens dont dispose le CIRC pour atteindre ses objectifs. Nous avons soigneusement étudié les résultats attendus les plus importants, en soulignant ce que cela impliquerait si l'on ne parvenait pas à les atteindre et surtout, ce que le Conseil de Direction peut faire aujourd'hui pour assurer leur réalisation. Cette démarche souligne notre volonté de préserver l'avenir de la recherche sur le cancer et la prévention de cette maladie.

Au cours des derniers exercices biennaux, nous avons adopté des mesures visant à renforcer l'impact des recherches menées par le CIRC sur les politiques de santé publique dans le domaine de la prévention du cancer. Nous avons également pris des mesures drastiques pour mieux utiliser nos ressources et maximiser leur impact. Nous avons ainsi réduit les frais de personnel en revoyant notre organisation et en planifiant rigoureusement les ressources humaines ; en rationalisant notre administration ; en abandonnant les publications au format papier au profit de formats en ligne et en améliorant la gestion des voyages et des téléconférences. Notre engagement en faveur de la durabilité se traduit également par des initiatives telles que l'Agenda pour un financement durable du CIRC et l'élaboration d'un argumentaire d'investissement, destinés à renforcer encore nos efforts de mobilisation des ressources.

Ce document met également en lumière les principales réalisations du CIRC, son pouvoir de rassemblement et la fierté que nous tirons de notre contribution à la recherche mondiale sur le cancer. Ces succès témoignent du dévouement de notre personnel et du soutien indéfectible de nos partenaires et de toutes les parties prenantes.

Je suis convaincue que ce projet de programme et de budget n'est pas seulement le reflet de la vision stratégique du CIRC, mais qu'il nous permettra également de faire face aux grands défis que nous réserve l'avenir. Nous le soumettons à votre appréciation, sachant que nous avons fait le maximum pour respecter les normes les plus élevées en matière de diligence, d'efficacité et d'impact.

LE MOT DES CHERCHEURS DU CIRC

Sur la voie de l'élimination du cancer du col de l'utérus : le rôle central du CIRC

Le cancer du col de l'utérus figure parmi les cancers les plus faciles à éviter, et pourtant il tue encore chaque année des centaines de milliers de femmes, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). Pendant des décennies, les scientifiques du CIRC ont mené des recherches visant à surveiller, comprendre et prévenir cette maladie, ce qui devrait, à terme permettre son élimination.

La découverte qui a tout changé

Dans les années 1970, le cancer du col de l'utérus était une maladie mystérieuse à l'issue fatale. En 1976, un virologue allemand, Harald zur Hausen, suggère que le virus du papillome humain (VPH) pourrait être impliqué dans ce cancer. Mais le monde scientifique avait besoin de preuves.

C'est là que le CIRC a joué un rôle déterminant. Dans les années 1980, le CIRC a mené, sous la direction de la D^{re} Nubia Muñoz, une série d'études décisives qui ont montré que les VPH de types 16 et 18 étaient la cause première de près de 70% des cas de cancer du col de l'utérus. Ces données capitales ont permis, en 1995, de classer ces types de VPH comme agents cancérigènes.

De la compréhension du problème à la recherche de solutions

L'identification de la cause du cancer du col de l'utérus ne constituait qu'un début. Le CIRC a ensuite joué un rôle crucial en établissant qu'il était possible d'empêcher la survenue du cancer du col de l'utérus par la vaccination contre le virus du papillome.

Entre 2009 et 2018, le CIRC a apporté une contribution des plus importantes en menant en Inde une vaste étude qui a démontré qu'une seule dose de vaccin contre le VPH pouvait conférer une protection efficace contre l'infection. S'appuyant sur ces résultats, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a révisé ses recommandations en 2023, pour y inclure l'option d'une vaccination en une seule dose. Cet élément a changé la donne en rendant le vaccin accessible à un prix abordable, au bénéfice de millions de jeunes filles à travers le monde.

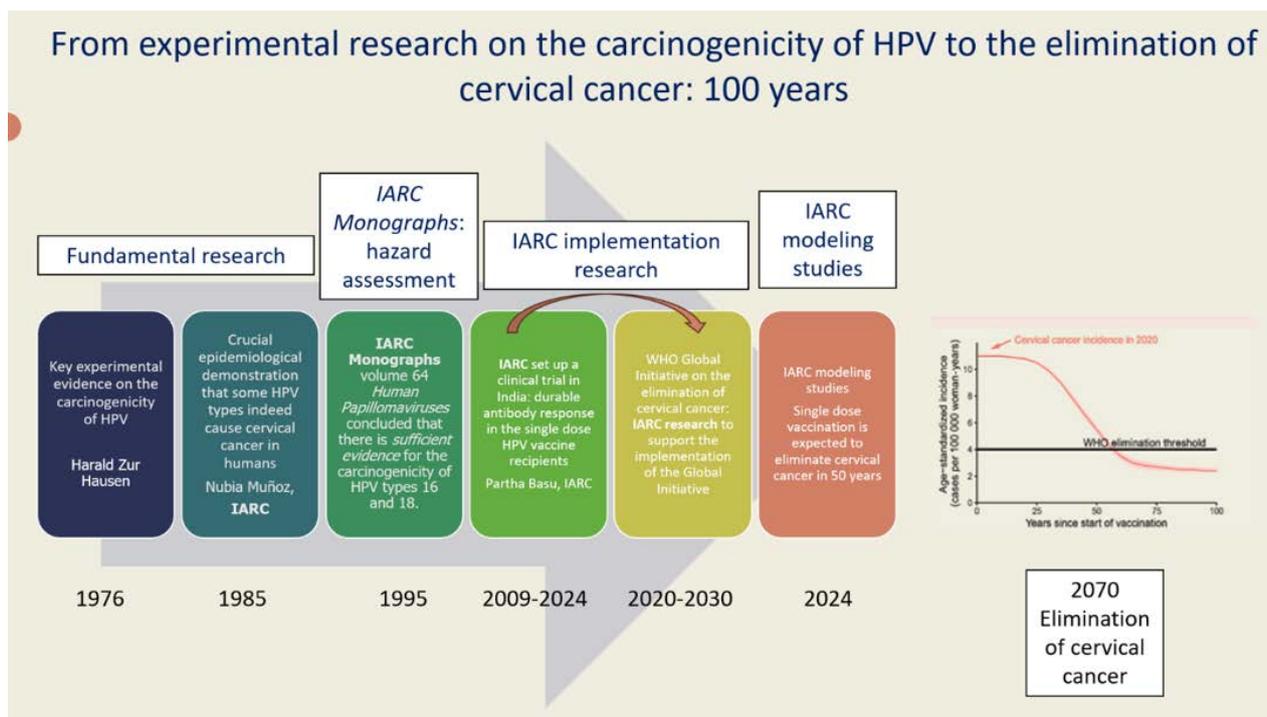
Un plan mondial pour éliminer le cancer du col de l'utérus

S'appuyant sur des dizaines d'années de recherche, l'OMS a lancé en 2020 l'Initiative pour l'élimination du cancer du col de l'utérus. Cette stratégie mondiale a pour objectif de faire en sorte que, d'ici 2030 :

- 90% des filles soient vaccinées contre le virus du papillome avant l'âge de 15 ans,
- 70% des femmes bénéficient d'un dépistage du cancer du col de l'utérus à l'âge de 35 ans et à nouveau à 45 ans,
- 90% des femmes présentant des lésions précancéreuses ou cancéreuses bénéficient d'un traitement.

Tout ce programme repose sur le travail effectué par le CIRC, depuis les données utilisées pour fixer ces objectifs jusqu'aux outils nécessaires pour les atteindre.

Aperçu des contributions du CIRC à l'élimination du cancer du col de l'utérus



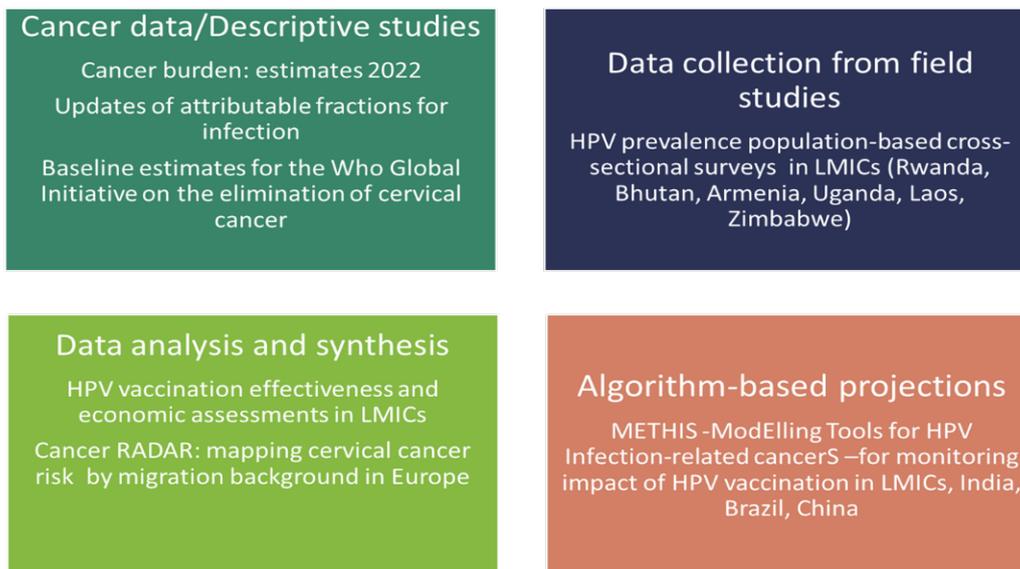
Un avenir libéré du cancer du col de l'utérus

Grâce aux efforts du CIRC et de ses partenaires, le cancer du col de l'utérus n'entraîne plus inévitablement la mort. Des millions de femmes peuvent maintenant bénéficier de vaccins, de méthodes de dépistage efficaces et d'options thérapeutiques optimisées.

Mais pour le CIRC, la tâche n'est pas terminée. Le Centre continue d'aider les pays à mettre en œuvre ces stratégies susceptibles de sauver des vies, en veillant à ce que les communautés les plus vulnérables aient accès aux outils nécessaires à l'élimination du cancer du col de l'utérus. C'est plus qu'une simple histoire de science, c'est une histoire d'espoir. Grâce à la contribution capitale du

CIRC, l'élimination d'un cancer est, pour la première fois de l'histoire de l'humanité, à portée de main.

Aujourd'hui, les différentes activités du CIRC dans ce domaine peuvent être classées en quatre catégories :



Activités de recherche sur l'élimination du cancer du col de l'utérus menées actuellement par le CIRC

1. Introduction

Le fardeau du cancer ne cesse de s'alourdir, ce qui constitue un défi majeur pour la santé publique. En 2022, on estimait à 20 millions le nombre de nouveaux cas de cancer et à 10 millions le nombre de décès dus à cette maladie. D'après le CIRC, on devrait compter, en 2050, près de 35 millions de nouveaux cas de cancers dans le monde, l'augmentation affectant principalement les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). Malgré les progrès considérables déjà accomplis, il va falloir intensifier les mesures de prévention.

L'exercice biennal 2026–2027 sera le premier à s'aligner sur la nouvelle Stratégie à moyen terme 2026–2030 actuellement en préparation, qui devrait être approuvée par le Conseil de Direction en mai 2026. Le programme et le budget proposés pour l'exercice biennal 2026–2027 devraient permettre au CIRC de mieux répondre à sa mission, qui est de promouvoir la recherche mondiale sur la prévention du cancer. Ce projet de programme et de budget reprend la structure de la nouvelle arborescence des programmes présentée dans la Stratégie 2026–2030.

Le nouvel arbre programmatique du CIRC, dont les objectifs correspondent aux priorités de la Stratégie à moyen terme, intègre l'ensemble des programmes et des projets, et constitue la base du programme et du budget proposés pour l'exercice biennal 2026–2027.

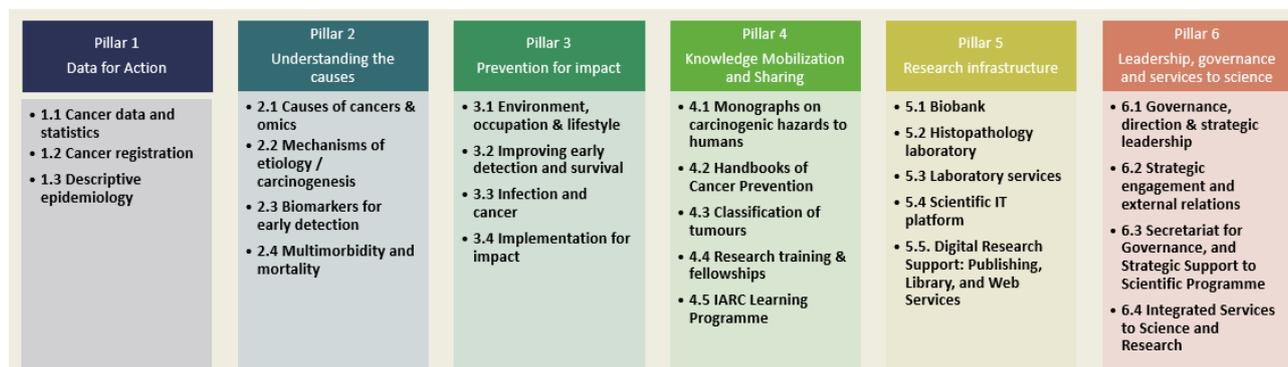
Le premier objectif du nouvel arbre programmatique, ou *objectif de niveau 1*, correspond à la mission du CIRC :

« En finir avec le cancer avant qu'il ne commence »

Les *objectifs de niveau 2* correspondent aux six piliers stratégiques qui définissent les **objectifs prioritaires** de haut niveau :

- 1 - Les données au service de l'action
- 2 - Comprendre les causes du cancer
- 3 - Identifier des stratégies de prévention efficaces
- 4 - Mobilisation et partage des connaissances
- 5 - Infrastructures de recherche
- 6 - Leadership, gouvernance et services de soutien à la science et à la recherche

Le *niveau 3* du nouvel arbre programmatique regroupe les *programmes* du CIRC qui seront menés dans le cadre des objectifs de niveau 1 et 2. Ces programmes décrivent le travail à mener par le CIRC au cours des cinq années qui viennent.



« En finir avec le cancer avant qu'il ne commence »

Figure 1 : Arbre des programmes du CIRC : Niveau 1, mission du CIRC ; Niveau 2, piliers ; Niveau 3, programmes

2. Arbre programmatique du CIRC en corrélation avec le projet de Stratégie à moyen terme 2026–2030

Les **six objectifs de l'arbre programmatique du CIRC** énumérés ci-dessous décrivent la vision de sa chaîne de valeur, exposée dans la Stratégie à moyen terme proposée pour la période 2026–2030, dans la continuité de la Stratégie 2021–2025. Le travail du CIRC dans le domaine de la recherche et de la prévention du cancer s'appuie sur quatre priorités étroitement liées (ou piliers), dont les interactions s'inscrivent dans un continuum de retombées, mesurées en termes d'impact. Ces piliers s'inscrivent dans la mission du CIRC qui consiste à fournir des données fiables, enrichir les connaissances, mener des actions et établir des collaborations, dans le but de réduire le fardeau du cancer. Les deux derniers piliers établissent le cadre des infrastructures de recherche et des fonctions de leadership et d'habilitation.

2.1 Pilier 1 – Les données au service de l'action : comprendre le paysage du cancer

La prévention du cancer a besoin tout d'abord de données solides. Le CIRC fournit des cartes des taux d'incidence du cancer dans le monde, montrant *qui* est touché par le cancer, *où* et *quand*, ce qui permet de mettre en évidence les disparités et les tendances. Ces données fondamentales servent de point de départ à l'action, en fournissant les informations indispensables pour prendre des décisions et déterminer l'affectation des ressources. Les données obtenues grâce aux études épidémiologiques de pointe et aux registres du cancer servent de catalyseur pour répondre aux besoins urgents des populations du monde entier.

2.2 Pilier 2 – Comprendre les causes du cancer : découvrir les raisons de son apparition

Après avoir déterminé *qui*, *où* et *quand*, le CIRC se penche sur la question du *pourquoi*. L'étude des facteurs de risque environnementaux, professionnels, génétiques, infectieux, ou liés au mode de vie permet de mettre à jour les causes profondes du cancer. Cette compréhension est essentielle pour identifier les populations à risque et pour élaborer des interventions adaptées aux différents

contextes. De l'identification des expositions cancérogènes à l'élucidation du rôle de la génétique, la recherche du CIRC jette les bases de stratégies de prévention ciblées.

2.3 Pilier 3 – Identifier des stratégies de prévention efficaces : trouver des solutions qui marchent

La compréhension des causes du cancer permet aux chercheurs du CIRC de s'orienter vers des actions de prévention. Les recherches se concentrent sur l'identification et la validation de stratégies de prévention qui soient à la fois efficaces et adaptables. Qu'il s'agisse de programmes de vaccination, de détection précoce ou de réduction de l'exposition aux facteurs de risque, le CIRC veille à ce que ces stratégies soient fondées sur des données probantes et adaptées aux différents contextes. L'objectif du CIRC est clair : mettre en œuvre des interventions capables de sauver des vies et de réduire les souffrances au niveau mondial.

2.4 Pilier 4 – Mobilisation et partage des connaissances : la science au service de l'action à l'échelle mondiale

Une fois les données collectées, les causes comprises et les stratégies de prévention identifiées, la dernière étape consiste à s'assurer que ces connaissances profitent à ceux qui en ont le plus besoin. Le CIRC a pris l'engagement de partager ses résultats avec les décideurs politiques, les acteurs de la santé publique et la communauté scientifique. Les recherches qu'il mène ont un énorme impact grâce aux collaborations établies, aux programmes de formation et au libre accès à ses ressources : elles éclairent les politiques et les actions menées dans le monde entier et favorisent l'émergence d'une culture planétaire de la prévention du cancer.

2.5 Pilier 5 – Infrastructures de recherche

Le Pilier 5 couvre l'ensemble des infrastructures de recherche du CIRC, qui soutiennent les quatre piliers scientifiques de manière transversale. Il comprend la Biobanque, le laboratoire d'histopathologie, les services de laboratoire, la plateforme informatique des données scientifiques ainsi que les services en ligne : publication, bibliothèque et internet.

2.6 Pilier 6 – Leadership, gouvernance et services de soutien à la science et à la recherche

Le Pilier 6 couvre le leadership stratégique et la gouvernance du CIRC, ainsi que les services de soutien à la science et à la recherche, et englobe l'ensemble du cadre de soutien administratif, juridique et financier aux programmes scientifiques.

Pour toute information complémentaire sur les programmes relevant de chacun de ces piliers et les projets correspondants, voir l'[Annexe 1](#) du présent document.

3. Budget prévisionnel 2026–2027

3.1 Méthodologie

Pour la définition de son budget biennal 2026–2027, le CIRC a adopté la méthode de budgétisation axée sur les résultats (BAR). Cette nouvelle méthode permet d'aligner les ressources financières sur les objectifs définis dans la Stratégie à moyen terme proposée pour l'exercice 2026–2030 et sur les priorités stratégiques du Centre, notamment sur ses 10 programmes phares (*Flagships*).

La méthode traditionnelle fondée sur les ressources, utilisée jusqu'ici par le CIRC pour élaborer son budget, s'appuyait sur les ressources garanties (essentiellement le budget ordinaire et les contributions statutaires) et sur les tendances des années précédentes, ce qui limitait quelque peu la réflexion stratégique. Ce problème a été mis en évidence en 2023, lors de la présentation au Conseil de Direction du budget 2024–2025, établi selon cette méthode traditionnelle. La nouvelle budgétisation axée sur les résultats permet de se concentrer sur les résultats et l'impact attendus plutôt que sur les contraintes financières, ce qui pousse les chercheurs du CIRC à réfléchir à leurs objectifs de manière créative.

Lors de l'élaboration du budget 2026–2027, la Directrice a travaillé en étroite collaboration avec les chefs des branches scientifiques et leurs équipes pour définir les priorités. Ce processus collaboratif de planification ascendante leur a permis d'identifier ensemble des programmes et projets prioritaires en adéquation avec la Stratégie 2026–2030, de leur appliquer un cadre de résultats et d'évaluer les ressources nécessaires pour leur exécution.

3.2 Nouveau format de présentation du budget

Le format de présentation du budget 2026–2027 a également changé avec le passage à la budgétisation axée sur les résultats. Auparavant, les documents budgétaires se focalisaient sur les ressources et les plans du budget ordinaire. Le nouveau format offre un panorama des plans de travail, quel que soit le statut de leur financement, et permet d'avoir une vue d'ensemble sur les différentes sources de financement, fonds réguliers ou extrabudgétaires. Cette nouvelle méthode de budgétisation fait apparaître le financement de base, les subventions attendues et autres modes de financement, et offre ainsi une meilleure vision de la situation financière du CIRC.

Ce nouveau mode de présentation fait ressortir un déficit de financement. C'est un point crucial, dans la mesure où cela constitue une alerte sur le fait que certains projets ou initiatives pourraient ne pas se concrétiser par manque de financement, tout en montrant ce qui pourrait être réalisé avec des ressources adéquates pour atteindre les objectifs stratégiques. Cette méthode de budgétisation améliore la transparence et facilite les discussions sur l'affectation des ressources.

3.3 Situation budgétaire

Le budget total proposé par le CIRC pour les programmes à mener lors de l'exercice biennal 2026–2027 s'élève à 114,5 millions d'euros (voir Figure 2). Pour plus de détails sur chacun des piliers, se référer aux [tableaux budgétaires de l'Annexe 2](#).

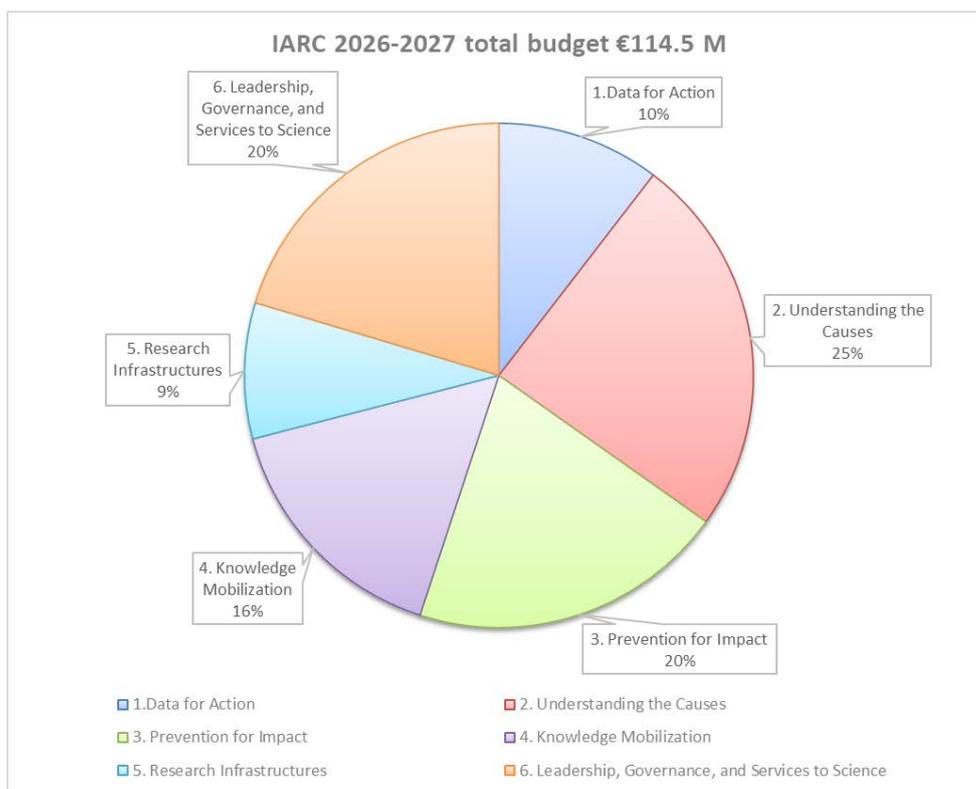


Figure 2 : Budget prévisionnel du CIRC – Exercice biennal 2026–2027

Les 114,5 millions d'euros correspondent aux ressources nécessaires pour l'ensemble des activités du CIRC, calculées sur la base d'une planification détaillée et d'un calcul précis des coûts, et représentent les ambitions du CIRC et sa capacité à produire les résultats escomptés. Si la structure des quatre piliers scientifiques (1 à 4) reste pour l'essentiel inchangée, les Piliers 5 et 6 ont été révisés pour être en conformité avec la Stratégie à moyen terme 2026–2030. Le Pilier 5, qui couvre désormais les infrastructures de recherche, offre une vision transparente des infrastructures scientifiques transversales du CIRC. Le Pilier 6 englobe les fonctions habilitantes, offrant une meilleure vue d'ensemble sur le soutien apporté par la direction et les services administratifs du CIRC, qui représentent 20% de son budget total. Le budget proposé se répartit entre le budget des ressources humaines (74,6 millions d'euros, soit 65% du budget total) et le budget consacré aux activités (39,9 millions d'euros, soit 35%).

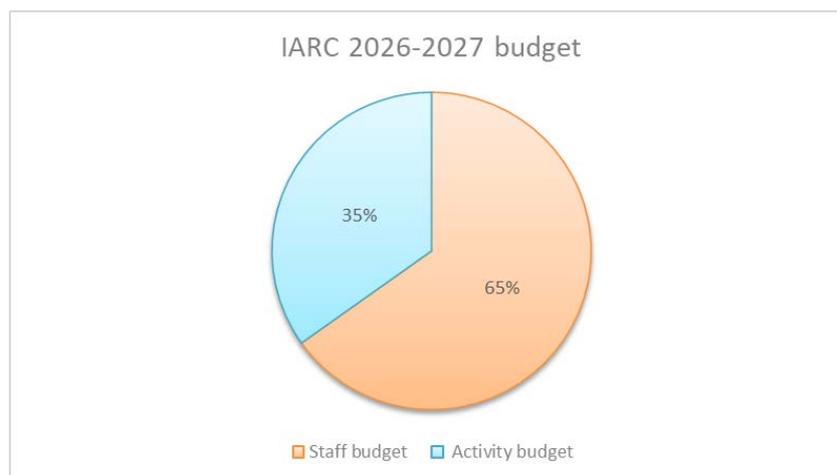


Figure 3 : Budget des ressources humaines et des activités du CIRC – Exercice biennal 2026–2027

Les ressources humaines représentent les principaux actifs et la plus grande part du budget du CIRC. Le budget des activités couvre les dépenses essentielles hors personnel (biens et services) nécessaires à la mise en œuvre du programme. Les budgets des ressources humaines et des activités sont présentés en détail dans les [tableaux budgétaires de l'Annexe 2](#).

4. Investissements stratégiques : les programmes phares (*Flagships*) du CIRC

Les **programmes phares du CIRC** (*Flagships*) visent à répondre aux grandes priorités en matière de prévention et de lutte contre le cancer, dans le but d'améliorer la santé dans le monde. Les recherches de pointe effectuées par le CIRC dans ce cadre, qu'elles concernent la collecte de données solides ou les initiatives de renforcement des capacités, peuvent aider à faire face au fardeau mondial du cancer. Les programmes phares peuvent fournir aux chercheurs et aux décideurs politiques les moyens dont ils ont besoin, et façonner les stratégies mondiales de prévention, de diagnostic et de traitement du cancer. Ils peuvent également apporter des solutions fondées sur des données probantes et favoriser la collaboration internationale pour s'attaquer à l'une des principales causes de mortalité dans le monde.

Le Secrétariat a retenu ainsi 10 **programmes phares**, pour leur valeur exceptionnelle et pour l'impact qu'ils pourraient avoir dans le domaine de la recherche sur la prévention du cancer. Leur financement est une priorité pour le CIRC car, outre leur grande visibilité, ils visent tous à réduire au plus vite le fardeau du cancer, ce qui garantit un impact à long terme aux recherches menées par le CIRC.

Programmes phares du CIRC	
Valeur particulière du projet	Programme phare/ <i>Flagship</i>
Base de données mondiale sur le cancer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Observatoire mondial du cancer ▪ CanScreen5
Vastes études épidémiologiques et recherches en laboratoire sur les causes du cancer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Mutographs</i> ▪ EPIC
Encyclopédies sur le cancer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Classification des tumeurs ▪ <i>Monographies</i> ▪ <i>IARC Handbooks of Cancer Prevention</i>
Formation, renforcement des capacités et autonomisation des écosystèmes de recherche sur le cancer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ GICR ▪ Université d'été ▪ Codes contre le cancer

Figure 4 : Les 10 programmes phares du CIRC identifiés dans le cadre de la Stratégie à moyen terme 2026–2030 pour leur valeur exceptionnelle

4.1 Importance des programmes phares du CIRC pour assurer un impact à long terme

Dans le cadre de la préparation de la Stratégie à moyen terme 2026–2030, le Secrétariat du CIRC a sélectionné, parmi les projets de recherche, 10 programmes phares conçus pour répondre à des questions importantes sur le cancer et sur la lutte contre cette maladie. On trouvera ci-dessous quelques exemples de ces *Flagships*, avec une brève description des conséquences que pourrait avoir l'abandon de ces programmes :

- a) **L'Observatoire mondial du cancer (GCO pour *Global Cancer Observatory*)** est un outil de première importance pour suivre les tendances de l'incidence du cancer, de la mortalité par cancer et de la survie au cancer. Il permet aux pays de mettre au point des interventions ciblées sur la base de données précises. Sans cet outil, les pays n'auraient pas accès à des données normalisées et fiables, indispensables pour comprendre les tendances du cancer et hiérarchiser les ressources à allouer. Ils ne disposeraient pas des données probantes nécessaires pour prendre des décisions éclairées. C'est particulièrement le cas pour les pays à faible revenu où le manque de données fiables est le plus criant. L'absence de systèmes robustes de surveillance du cancer pourrait retarder les interventions, et permettre ainsi la multiplication incontrôlée de cas qui auraient pu être évités.

- b) **Les *Monographies* du CIRC** et les ***IARC Handbooks of Cancer Prevention*** font autorité en matière d'évaluation des agents cancérigènes et de stratégies de prévention, et servent de guides pour l'élaboration des politiques de santé capables de sauver des millions de vies. L'arrêt de ces programmes phares priverait les décideurs politiques et les responsables de la santé publique d'informations précieuses sur les agents cancérigènes présents dans l'environnement ou liés au mode de vie, ce qui pourrait avoir pour conséquence un affaiblissement de la réglementation et une exposition accrue à des agents nocifs.
- c) Les programmes tels que ***Mutographs*** et **EPIC (*European Prospective Investigation into Cancer and Nutrition*)** permettent de mieux comprendre l'étiologie du cancer et d'identifier les facteurs de risque modifiables ainsi que de nouvelles stratégies de prévention. L'arrêt de ces recherches entraverait l'identification des agents cancérigènes, et limiterait la capacité du CIRC à concevoir des stratégies de prévention efficaces.
- d) **L'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer (GICR)** et **L'Université d'été du CIRC** permettent aux pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) de développer leurs propres infrastructures de recherche, de renforcer leurs ressources humaines, et de promouvoir ainsi les principes d'équité et d'inclusion dans la lutte contre le cancer. Ces initiatives contribuent à la réalisation de progrès durables dans la recherche et la prévention du cancer au niveau mondial. Toute atteinte à ces programmes pourrait gravement affecter les PRFI, en entravant leur capacité à établir et à maintenir des registres du cancer et des infrastructures de recherche, et en aggravant les disparités mondiales en matière de santé.

Pour résumer, la suppression de ces programmes phares du CIRC entraînerait une fragmentation de la recherche mondiale sur le cancer, un ralentissement de l'innovation et une diminution de la capacité à relever l'un des défis de santé publique les plus préoccupants à l'heure actuelle. Cela se traduirait par un ralentissement des découvertes, un affaiblissement des mesures de prévention et une augmentation du nombre de cas de cancer et de décès évitables. Il faut donc absolument continuer à investir dans ces programmes.

5. Financement du budget du CIRC

L'objectif de cette nouvelle approche est de financer intégralement le programme, sachant qu'il est réaliste et aligné sur les priorités. L'approbation du budget dans son intégralité par le Conseil de Direction devrait faciliter le recensement des fonds disponibles, provenant des contributions statutaires (budget ordinaire) et des contributions volontaires (fonds extrabudgétaires). La figure ci-dessous montre la répartition du budget prévisionnel 2026–2027 entre budget ordinaire (financé par les contributions statutaires) et contributions extrabudgétaires (provenant des contributions volontaires).

Budget ordinaire/ Contributions statutaires Fonds extra-budgétaire/ Contributions volontaires

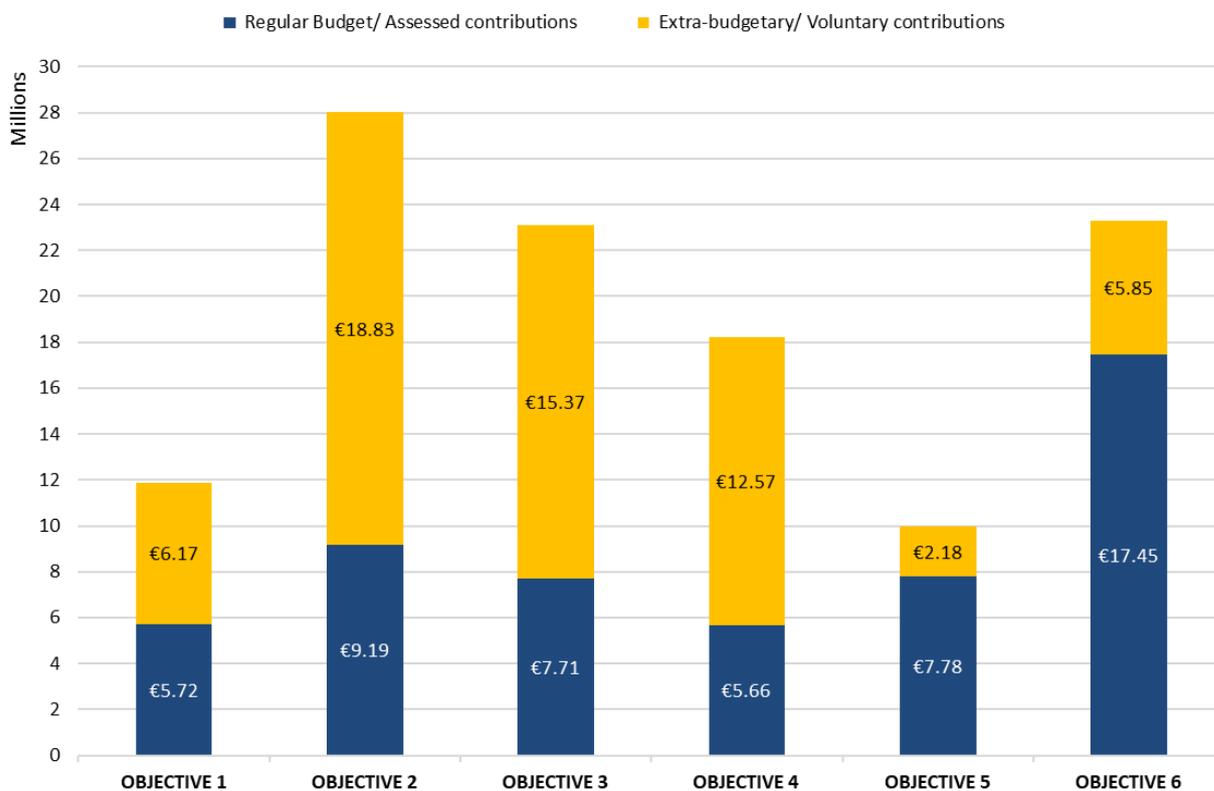


Figure 5 : Budget prévisionnel 2026–2027 du CIRC et proposition de répartition du financement entre Budget ordinaire/Contributions statutaires et Fonds extrabudgétaires/ Contributions volontaires

5.1 Les différentes sources de financement du budget du CIRC

5.1.1 Contributions statutaires/Budget ordinaire

Les contributions statutaires des Etats participants restent la source principale et la plus fiable de financement du CIRC. Elles servent à financer ses programmes de base, à l'origine de ses initiatives les plus innovantes en matière de recherche sur le cancer. Nous proposons de les affecter en partie aux programmes phares du CIRC. Ces contributions statutaires offrent une stabilité et une flexibilité qui permettent à la Directrice de financer les programmes qui ne sont pas suffisamment attractifs pour les donateurs, et d'exécuter l'ensemble du programme de façon indépendante et efficace.

La Directrice propose de porter à 53,5 millions d'euros le montant total des contributions statutaires pour l'exercice biennal 2026–2027. Ce montant inclut les contributions statutaires des nouveaux Etats participants, Egypte et Royaume d'Arabie saoudite, qui vont pour la première fois verser le montant plein de leur contribution. Les 27 autres Etats participants auront à fournir au total 1,9 million d'euros de plus que pour l'exercice 2024–2025, ce qui permettra de couvrir les besoins financiers les plus **urgents** et les plus **indispensables**, qui serviront non pas à augmenter, mais à maintenir le niveau actuel des activités de recherche ainsi que les capacités de base du Centre, de façon à lui permettre d'assurer la prévention du cancer à l'avenir. Ce budget ne prend en compte que les besoins fondamentaux en matière d'infrastructures et d'effectifs, qu'il n'est pas possible de financer par des subventions.

L'approbation de ce budget serait le signe d'un soutien fort et la reconnaissance des efforts des chercheurs du CIRC qui poursuivent inlassablement la lutte contre le cancer dont l'incidence croît rapidement. Sans cela, le Centre aura du mal à rester à flot face aux défis que représentent la croissance des taux d'inflation et l'imprévisibilité des opportunités de financement. Il est important de noter ici que cette augmentation marquera un tournant historique pour le CIRC, puisqu'il s'agira de la première hausse de la contribution de ses Etats participants en 18 ans. La figure ci-dessous fournit des informations historiques sur le montant de la contribution des Etats participants, anciens et nouveaux.

Etats participants actuels « Existing PS » ; *New PS : Nouveaux Etats participants (« New PS »)* ; *GCSF : Fonds spécial du Conseil de Direction*

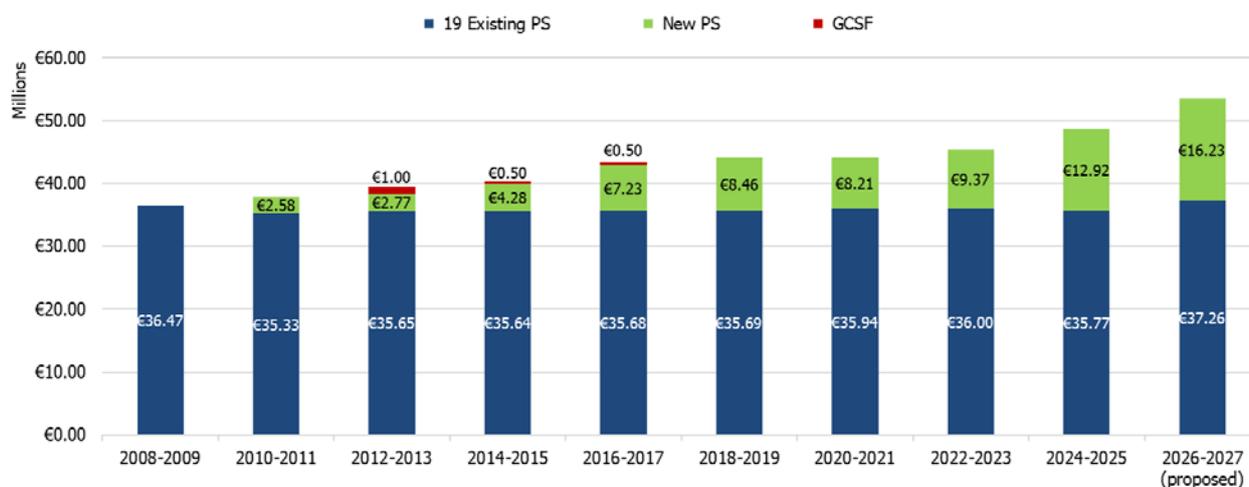


Figure 6 : Source des contributions statutaires du CIRC pour les neuf périodes biennales (2008–2009 à 2024–2025) et proposition pour 2026–2027

5.1.2 Contributions volontaires

Les contributions volontaires ou ressources extrabudgétaires constituent la deuxième source importante de financement du budget du CIRC. Il s'agit essentiellement de subventions obtenues par les chercheurs du CIRC, soit directement, soit à l'issue d'appels à projets compétitifs. Le CIRC est très actif en matière de demandes de subventions et a obtenu de bons résultats les années précédentes, mais il est difficile de savoir précisément à l'avance ce qu'il en sera, et quels projets ou programmes pourront en bénéficier.

5.1.3 Compte principal des Contributions volontaires

Le Compte principal des Contributions volontaires, qui comprend des fonds pouvant être utilisés de façon très souple, joue un rôle de plus en plus important dans le financement du CIRC. Les activités de recherche du CIRC sont très dépendantes des subventions, la part des activités financées par les contributions statutaires n'ayant cessé de diminuer pour les raisons mentionnées plus haut. Les coupes budgétaires survenues lors de la préparation du programme et du budget ont encore accentué cette tendance.

Le CIRC est très reconnaissant envers ses donateurs, mais il a conscience que certains domaines, y compris certains des programmes de base et des programmes phares du CIRC, ne retiennent pas

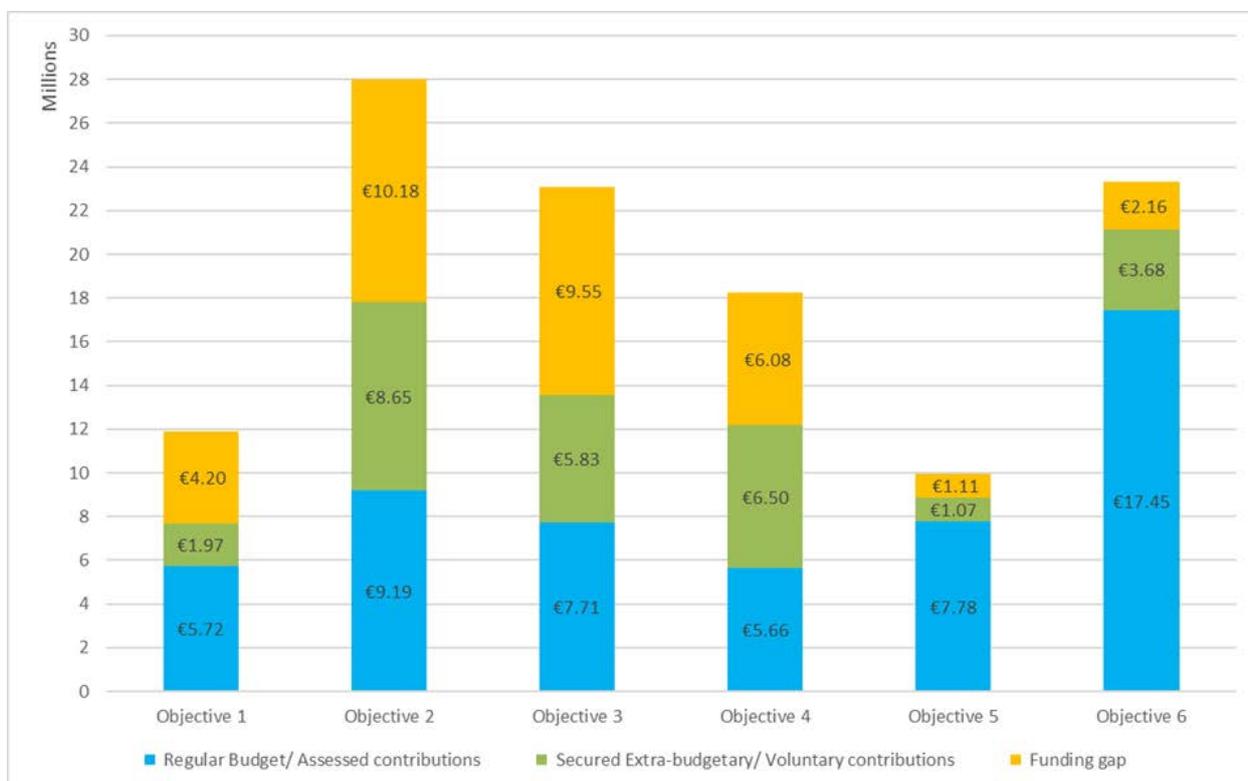
leur intérêt. Pour équilibrer ce manque de flexibilité des fonds provenant des subventions, le Secrétariat demande aux Etats participants de lui accorder des fonds flexibles sous forme de contributions volontaires. Cela permettra au Secrétariat d'allouer des ressources aux programmes prioritaires qui ne sont pas financés, ou insuffisamment.

5.1.4 Résumé des modes de financement

La figure ci-dessous donne un aperçu du projet de financement pour le programme 2026–2027, qui inclut le budget ordinaire (53,5 millions d'euros), les subventions extrabudgétaires confirmées au moment de la préparation du budget, et le solde négatif, pour les six objectifs ou piliers.

Figure 7 : Financement du budget 2026–2027 du CIRC et déficit de financement par objectif scientifique

Budget ordinaire/Contributions statutaires ; Contributions extrabudgétaires confirmées/contributions volontaires ; Financements manquants



6. Conclusions

6.1 Soutien aux programmes phares du CIRC – Des champions pour les *Flagships*

Pour garantir la continuité des programmes phares du CIRC et de leur impact, le Secrétariat invite les Etats participants à contribuer aux programmes phares qui correspondent à leurs objectifs stratégiques et à leurs valeurs.

Ils pourraient ainsi choisir d'investir dans un ou plusieurs des programmes phares qui sont au cœur de la lutte contre le cancer. En affectant des ressources à ces initiatives, les Etats participants renforcent la capacité du CIRC à mener des recherches de pointe et à proposer des solutions fondées sur des données probantes dans les domaines où les besoins sont les plus importants.

Mécanisme de financement souple et transparent, le Compte principal des Contributions volontaires permet de faciliter le versement de ces contributions. Cette approche garantit l'affectation efficace des ressources, et renforce directement les programmes phares et leur capacité à produire des résultats mesurables et durables.

Les Etats participants du CIRC sont invités à devenir sans attendre des **Champions des *Flagships*** et à nous aider à en finir avec le cancer avant qu'il ne commence !

6.2 Domaines nécessitant des investissements

Le CIRC a tout juste réussi à survivre jusqu'ici avec la croissance nominale zéro de son budget, ce qui correspond en fait à une diminution budgétaire en termes réels. Son pouvoir d'achat diminue chaque année à mesure de l'augmentation des coûts, ce qui remet en cause la continuité des recherches en cours et compromet la portée et la qualité de son travail. Cette pression financière aura un impact sur les domaines suivants, d'une importance vitale pour la santé publique mondiale :

1. **Systèmes de données sur le cancer**

Les programmes tels que l'**Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer (GICR)**, l'**Observatoire mondial du cancer (GCO)** et **CanScreen5** nécessitent des investissements soutenus pour améliorer la surveillance du cancer, en particulier dans les PRFI. La réduction de ces programmes privera les décideurs politiques de données fiables, ce qui compromettra leur capacité à lutter contre le cancer de manière efficace et équitable.

2. **Le programme des *Monographies* du CIRC**

Les *Monographies* du CIRC, qui permettent d'identifier les substances cancérigènes liées à l'environnement et au mode de vie, jouent un rôle essentiel dans la prévention du cancer au niveau mondial. Les évaluations publiées dans les *Monographies* ont directement inspiré les politiques de santé nationales et internationales visant à protéger les populations de l'exposition à des substances nocives telles que l'amiante, le tabac et différents produits chimiques industriels. La réduction du budget dédié à la publication des *Monographies* retardera l'identification des risques cancérigènes et entravera l'adoption de politiques de prévention à cet égard, laissant les populations exposées à des agents cancérigènes alors qu'elles auraient pu être protégées, et alourdir encore le fardeau du cancer au niveau mondial.

3. **Communication et diffusion des résultats de la recherche**

L'absence de financements suffisants réduira la capacité du CIRC à associer recherche et mise en place de mesures concrètes de prévention (programme des *IARC Handbooks*), ce qui entravera la traduction des résultats scientifiques en mesures de protection de la santé publique. Les activités du CIRC dans le domaine de l'enseignement et du renforcement des capacités (plateforme d'apprentissage, Université d'été), pourraient également devoir être réduites, voire supprimées, ce qui aurait un impact considérable sur les PRFI, dont les systèmes de lutte contre le cancer manquent déjà de ressources.

Pour aller de l'avant : Pourquoi il faut absolument augmenter les contributions

L'augmentation des contributions des Etats participants est indispensable pour que le CIRC puisse poursuivre ses activités en cours et les étendre à des domaines importants tels que **l'économie de la santé**. En investissant dans cette recherche, les Etats participants pourront prendre les décisions qui s'imposent en termes de coût-efficacité, et optimiser ainsi leurs budgets de lutte contre le cancer.

Avec un financement accru, le CIRC peut accroître la recherche opérationnelle et renforcer les capacités au profit des populations les plus vulnérables. Les nouvelles contributions aideront le CIRC à rester le leader mondial incontesté dans la recherche, la prévention et la lutte contre le cancer.

Les conséquences de l'inaction

La stagnation des contributions aura des conséquences profondes et étendues :

- **Perte de l'élan en faveur de la prévention** : la réduction du programme des *Monographies* risque de retarder l'adoption de mesures de prévention envers les agents cancérigènes nouvellement identifiés, ce qui augmentera le nombre de cas de cancer qui auraient pu être évités.
- **Affaiblissement de la surveillance au niveau mondial** : les carences dans la collecte et la diffusion des données sur le cancer risquent de compromettre la planification et la responsabilisation en matière de santé publique.
- **Des occasions manquées en matière de coût-efficacité** : en l'absence de recherche dans le domaine de l'économie de la santé, les Etats participants pourraient être amenés à faire des mauvais choix en termes de coût-efficacité et être confrontés à une dégradation des résultats en matière de lutte contre le cancer.

Il n'est plus possible pour le CIRC de maintenir le *statu quo*. Sans augmentation de son budget, les progrès considérables réalisés dans le domaine de la prévention et de la recherche sur le cancer seront réduits à néant. C'est maintenant que les Etats participants du CIRC doivent prendre des décisions. Des décisions qui permettront de protéger des vies, d'alléger les souffrances et d'innover dans la lutte contre le cancer.

Nous sommes à un tournant de la lutte mondiale contre le cancer. Ce sont les décisions prises aujourd'hui qui façonneront l'avenir de la santé publique pour les générations à venir.